

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 143 (2017)
Heft: 19: Article 88 : le permis de faire

Rubrik: Pages SIA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«UN CONCOURS EST À L'IMAGE DE SES INITIATEURS»

Entretien avec Monika Jauch-Stolz, architecte basée à Lucerne et nouvelle présidente de la commission SIA 142/143 pour les concours et mandats d'étude parallèles.

Quels sont vos principaux objectifs en tant que présidente de la commission 142/143 ?

Il me tient particulièrement à cœur d'accomplir un travail de sensibilisation. Nous n'arriverons à rien si nous nous posons en « gardiens du Saint Graal » et si notre action n'est pas perceptible sur le terrain. Les règlements 142 et 143 revêtent une importance essentielle pour la culture du bâti suisse et jouissent d'une renommée internationale – un capital qu'il nous appartient de préserver. Je suis membre de la commission des concours depuis 1992 et, avec le temps, j'ai pris conscience que le changement est certes nécessaire, mais que la constance sécurise. Ces règlements sont largement appliqués, toutefois leur compréhension doit être améliorée. Les organisateurs et jurys de concours ne disposent pas toujours des compétences requises pour mener à bien leur tâche – ce qui pose de sérieux problèmes. J'aimerais y remédier en proposant des formations, destinées notamment aux accompagnateurs et jurés de concours, car ils conseillent les commanditaires et endosseront à ce titre un rôle clé. Les participants sont en droit d'attendre des jurés qu'ils possèdent non seulement des compétences techniques, mais également des connaissances en matière de droit de la concurrence.

Quelles ont été vos motivations à vous porter candidate à la présidence de la commission ?

Ruedi Vogt, le président sortant, m'a sollicitée pour reprendre cette fonction. Après avoir réfléchi à la manière dont j'allais pouvoir concilier au quotidien ma profession d'architecte avec la charge d'une présidence, j'ai décidé d'accepter.

Quels sont les chantiers prioritaires dans le domaine des règlements ?

Pour l'heure, la priorité me semble être l'adoption effective et la mise en œuvre adéquate des règlements existants. Les lignes directrices qui les accompagnent consti-



Monika Jauch-Stolz, architecte basée à Lucerne et nouvelle présidente de la commission SIA 142/143 pour les concours et mandats d'étude parallèles (photo Gabor Fekete)

tuent un outil approprié pour en garantir l'application correcte. Le jour de mon élection à la présidence de la commission, j'ai appris que les taux horaires régulièrement publiés par la KBOB ne pouvaient plus être utilisés à compter de juillet 2017. Nous devons prendre position à cet égard et trouver des solutions adaptées – la commission 142/143 n'est d'ailleurs pas la seule concernée, la SIA dans son ensemble et plus particulièrement son comité le sont aussi. Il s'agit là d'un enjeu politique, face auquel notre commission sera avant tout appelée à jouer un rôle consultatif.

Selon vous, quelle problématique relative aux règlements 142 et 143 doit être traitée en premier ?

Il est regrettable de constater que des concours et mandats d'étude parallèles sont encore menés « en référence » aux règlements 142 et 143, une formulation trompeuse qui fausse le label « certifié conforme » octroyé par la SIA. Les règlements ne sont pas des menus à la carte : il est inacceptable que les adjudicateurs y piochent à leur convenance et concoctent ainsi des programmes n'offrant qu'un semblant de sécurité aux participants, leur faisant croire à la conformité de la procédure avec les règlements SIA.

Pouvez-vous nous décrire votre parcours professionnel ?

Depuis 27 ans, je suis propriétaire d'un bureau d'architecture avec mon partenaire.

Notre effectif oscille entre 15 et 20 collaborateurs. Dès le départ, nous avons obtenu des projets principalement par la voie de concours et de mandats d'étude parallèles. Nous travaillons essentiellement pour le compte de maîtres d'œuvre publics, et nous effectuons de plus en plus de travaux de rénovation et de consolidation de logements en milieu urbain.

Il est frappant de constater que les mandats de construction deviennent toujours plus complexes. Les nouvelles constructions sont aujourd'hui souvent édifiées sur des terrains gênés par des nuisances sonores, une mauvaise orientation au soleil ou encore un environnement difficile. Tous les terrains de choix sont déjà occupés. Cela ne facilite pas notre tâche, mais la rend d'autant plus intéressante !

Entretien mené par Frank Peter Jäger, ingénieur en urbanisme, collaborateur du service Communication de la SIA; frank.jaeger@sia.ch

Monika Jauch-Stolz, architecte dipl. ETHZ SIA. De 1982 à 1991, elle est assistante à la chaire de théorie de l'architecture et du design de l'ETH Zurich; depuis 1980, elle est à la tête du bureau MMJS Jauch-Stolz Architekten AG avec Martin Jauch. Elle est membre, entre autres, de la commission des monuments historiques du canton de Lucerne (depuis 1999) et présidente du conseil d'architecture LuzernSüd (depuis 2012).

SWISS TIMBER ENGINEERS – L'ASSOCIATION DES INGÉNIEURS DU BOIS : « NOUS VOULONS QUE LA CONSTRUCTION EN BOIS S'ÉTABLISSE COMME STANDARD »

Olin Bartlomé, président de l'association fondée il y a 25 ans, y tient : Swiss Timber Engineers (STE) est ouverte à tous ceux que la construction en bois intéresse. Pourquoi ce matériau connaît-il un tel essor actuellement ? Quels objectifs a-t-il fixés à la STE ? Olin Bartlomé fait le point dans cet interview.

Monsieur Bartlomé, qui sont les membres de Swiss Timber Engineers ?

Olin Bartlomé : Swiss Timber Engineers (STE) a été fondée il y a 25 ans par les premiers ingénieurs du bois diplômés de la Haute école spécialisée bernoise (anciennement ETS) à Biel/Bienne. Au cours des 30 dernières années, environ 900 ingénieurs du bois sont sortis de ses rangs. Ces professionnels conçoivent des bâtiments et des ponts en bois. Ils disposent également de compétences en gestion d'entreprise et en gestion des processus qu'ils exercent par exemple dans l'industrie du bois.

Pourquoi la construction en bois exige-t-elle une formation spécifique ?

Parce que c'est un matériau particulier. D'une part, le bois est anisotrope, c'est-à-dire que ses propriétés ne sont pas les mêmes dans les trois dimensions. D'autre part, il est hygroscopique et donc susceptible d'absorber ou d'éliminer l'humidité. Il se laisse aussi facilement coller et associer à d'autres matériaux. Toutes ces caractéristiques requièrent un savoir-faire spécifique. Les étudiants formés à Biel/Bienne sont majoritairement issus de la menuiserie ou de la charpenterie et détiennent une maturité professionnelle.

Quel est le profil des membres de la STE ?

Pour intégrer notre association, il faut être ingénieur du bois HES ou titulaire d'un autre diplôme universitaire et avoir un intérêt pour le bois. Au cours des cinq dernières années, le nombre d'adhésions a fortement progressé. Aujourd'hui, nous comptons presque 280 membres et avons noué environ 20 partenariats dans le secteur (entreprises et instituts). Notre comité se compose de trois hommes et trois femmes de même que de deux étudiants.

Que fait la STE ?

Nous offrons un éventail de prestations diverses. Dans le cadre des « holzTalks » organisés deux à trois fois par an, nous proposons des visites de constructions en bois ou d'entreprises travaillant le bois. Ces manifestations ne sont pas réservées à nos membres mais ouvertes à tous, comme l'est notre association. Les « mittagsTalks » sont l'occasion de se retrouver en petit comité autour d'un exposé, puis d'en débattre durant le déjeuner. Ces rencontres ont lieu quatre fois par an à Zurich, Lucerne et Berne. Chaque année, nous organisons également une formation, publions quatre numéros de notre magazine « Lignarius » et informons régulièrement via notre newsletter, le bulletin STE.

Pouvez-vous me dire où le bâti blesse aujourd'hui et quels sont vos objectifs ?

La construction en bois a fortement augmenté depuis que les prescriptions en matière de protection contre le feu ont été modifiées en 2004. À l'époque, nous nous étions engagés en faveur de cette révision. Puis nous nous sommes attelés à la question de l'isolation acoustique, devenue essentielle pour les bâtiments à étages. Nous tenons à ce que le bois soit davantage utilisé, ce qui est déjà clairement le cas dans la construction suisse. À l'avenir, nous voulons également convaincre plus d'investisseurs que le bois constitue une réelle alternative à la brique et au béton.

De quels préjugés la construction en bois fait-elle encore l'objet ?

Nous maîtrisons la protection contre le feu et le bruit ainsi que la longévité. Néanmoins, les constructions en bois s'avèrent généralement un peu plus onéreuses que les autres. Mais une Mercedes coûte aussi un peu plus cher qu'une Volkswagen (rires) ! Le bois présente de nets avantages, pour les investisseurs également : aujourd'hui, les acheteurs et les locataires sont plus regardants en ce qui concerne les matériaux de construction et la durabilité des bâtiments. De plus, lorsque le bois est adopté dès la phase de conception, nous nous rapprochons du niveau de prix des constructions conventionnelles.

Pour quelle raison avez-vous décidé de rejoindre la SIA en tant que société spécialisée ?

La SIA est l'adresse incontournable pour tous les professionnels de la construction, aussi avons-nous frappé à la bonne porte. En outre, nombreux sont les membres de Swiss



Olin Bartlomé, ing. dipl. HES/SIA, est président de l'association Swiss Timber Engineers STE. (Photo René Dürr)

Timber Engineers à œuvrer au sein des commissions de la SIA. Pour l'actuel comité exécutif de la STE, l'intégration à la SIA en tant que société spécialisée relevait de l'évidence.

Qu'attendez-vous de la SIA ? Et que pouvez-vous lui apporter ?

Nous espérons qu'au sein de la SIA, une place importante sera accordée au bois. Il ne s'agit pas seulement de promouvoir la norme 265 sur les constructions en bois, mais également d'ancre ce matériau dans les esprits. La SIA peut y contribuer en servant de relais entre les ingénieurs du bois et le secteur de la construction – via ses pages dans les revues *TEC21/TRACÉS/Archi* par exemple. En contrepartie, nous avons constaté un intérêt marqué émanant des groupes professionnels de la SIA, auxquels nous pouvons apporter nos compétences spécifiques. Il va sans dire que nous continuerons de nous investir activement dans les travaux de normalisation, car la construction en bois est en plein essor, notamment grâce à la production numérique. Un matériau archaïque fait sa mue vers le high-tech.

Peut-on parler d'une renaissance de la construction en bois ?

Le bois présente un avantage décisif, celui d'être hautement adapté à la production assistée par ordinateur. Les machines CNC et les systèmes d'usinage automatisés facilitent grandement la construction : tous les éléments d'une maison peuvent être préfabriqués en usine avant d'être assemblés sur le site de construction. Les matériaux à base de bois et les assemblages par collage se développent à une vitesse fulgurante. Beaucoup de membres de la STE s'engagent dans la recherche et le développement. C'est pourquoi nous avons mis en place un partenariat avec S-WIN, le Swiss Wood Innovation Network.

Quels sont les limites et les potentiels de la construction en bois ?

Naturellement, il y a les projets phares, comme le bâtiment de Tamedia à Zurich ou

le nouveau siège de Swatch à Biel (inauguration prévue en 2018), tous deux dessinés par l'architecte et lauréat du prix Pritzker Shigeru Ban. Mais c'est dans la construction de logements à étages que réside le plus grand potentiel. Là, il nous appartient de corriger une image très répandue : le bois n'est plus toujours décelable à première vue, car les constructions hybrides se généralisent. Chaque matériau doit être utilisé de manière pertinente, il ne s'agit pas de construire des chalets en ville.

Pour ce qui est du nombre d'étages, les possibilités sont presque illimitées de nos jours. En soi, la construction en bois est-elle durable ?

En principe, oui. Mais tout dépend des critères d'évaluation. Pour la construction en bois aux normes européennes, le bilan est généralement positif. Toutefois, nous devons faire attention aux matériaux de construction composites obtenus par collage, qui posent problème lors des déconstructions du fait que les différents éléments sont difficiles à séparer.

On entend fréquemment parler de bâtiments construits en Suisse avec du bois d'importation. Pourquoi ne pas utiliser du bois local ?

En Suisse, l'approvisionnement en bois constitue une préoccupation majeure. Bien souvent, les propriétaires forestiers suisses – qu'il s'agisse de particuliers ou de cantons – ne sont pas conscients du rôle qu'ils pourraient jouer dans la filière bois. Un grand nombre d'entre eux ne conçoit pas la forêt à la manière d'une exploitation classique – d'ailleurs, les aides qu'ils touchent pour favoriser la biodiversité, par exemple, ne les encouragent pas en ce sens. Il arrive donc fréquemment que le bois ne soit pas disponible en quantité suffisante, d'où la nécessité d'importer.

Quel avenir se dessine pour la construction en bois ?

Nous voulons que la construction en bois s'établisse comme standard. D'ici à 2030, nous voulons augmenter la part de nouvelles constructions en bois à 30% : c'est un objectif à la fois réaliste et pertinent sur le plan des ressources. Naturellement, l'impression 3D en bois est un sujet qui s'imposera à l'avenir et des recherches intensives sont actuellement menées.

Quel cap avez-vous fixé à Swiss Timber Engineers ?

Nous sommes une association ouverte au dialogue. Celles et ceux que la construction

en bois intéresse y sont les bienvenus pour échanger, qu'ils aient de l'expérience en la matière ou non.

Entretien mené par Mike Siering, arch. ing. dipl. RWTH/SIA, ing. écon. dipl., responsable Communication, directeur suppléant; mike.siering@sia.ch

UNE JOURNÉE DU GPA SOUS LE SIGNE DU PAYSAGE

La manifestation bisannuelle a eu lieu à Genève, avec comme point fort la visite du projet de la revitalisation de l'Aire.

Le 15 septembre dernier, Genève a eu l'honneur d'accueillir la Journée 2017 du Groupe professionnel architecture (GPA) de la SIA. Le titre de la manifestation – « Le paysage comme vecteur du développement urbain » – a suscité quelques commentaires aigres-doux en amont même de la visite : comme souvent, le paysage serait-il en l'occurrence considéré uniquement d'un point de vue utilitaire ? Non, bien sûr, il convenait de se rendre rapidement à cette évidence : l'intitulé avait beau être un brin provocateur, avec une personnalité comme Georges Descombes comme guide de la promenade matinale, aucun danger en effet de comprendre le paysage comme un outil, au contraire. Pour cet architecte et paysagiste, père spirituel du projet visité, le paysage est un personnage. Et dans le cas de la revitalisation de l'Aire, le personnage principal.

Une bonne trentaine de participants – alémaniques et latins à parts plus ou moins égales – ont ainsi pu parcourir à rebours, d'Onex jusqu'à Lully en passant par Confignon, environ deux kilomètres sur les bords de la rivière et de son canal. Et même si ce projet est en cours depuis maintenant plus de 15 ans, s'il a raflé des prix comme quasi aucun autre dans ce domaine (la distinction SIA Umsicht – Regards – Sguardi n'est que la dernière d'une longue série) et a même fait l'objet d'un long métrage¹, la visite fut plus que pertinente et a fortement impressionné celles et ceux qui n'avaient encore jamais fait ce déplacement. Lauréat d'un concours organisé en 2001 par l'Etat de Genève, le projet du groupement pluridisciplinaire Superpositions² convainc par son refus d'une renaturation simpliste, par sa complexité et ses propositions inhabituelles, comme celle de creuser dans le territoire une grille de



L'Aire renaturée (photo Fabio Chironi)

losanges, dispositif dans lequel la rivière va, avec le temps, trouver son propre chemin.

L'après-midi, dans le Pavillon Sicli, la Journée du GPA a trouvé sa suite dans le cadre de la « Quinzaine de l'urbanisme », un événement organisé chaque année par le Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie de l'Etat de Genève et une douzaine de partenaires, dont la SIA. Au programme, trois conférences suivies d'une table ronde, devant un forum de près de 70 participants. L'architecte et urbaniste Alain Léveillé a décrit l'évolution de la « maille verte » dans l'urbanisme genevois, et sa consœur Béatrice Manzoni, du bureau genevois MSV architectes urbanistes, a parlé de son étude de stratégie territoriale « Genève, la nuit ». Thomas Hasler, du bureau alémanique Staufer & Hasler, a présenté – en contrepoint méthodologique de la revitalisation de l'Aire – l'aménagement du Murg-Auen-Park à Frauenfeld. Enfin, la table ronde et la discussion publique, sous la modération de Lorette Coen, ont conféré à cette journée une note finale très agréable et inspiratrice, teintée de l'envie de se plonger plus souvent dans le vif du, ou des paysages.

Anna Hohler, SIA Coordination romande

¹ Michel Favre, « Dessine-moi une rivière », disponible sur <https://vimeo.com/ondemand/dessine>

² www.superpositions.ch

form

Négocier avec succès

1^{er} novembre 2017, Lausanne, 13h30 – 17h30
Informations et inscription : www.sia.ch/form/V016-17

La succession d'entreprise

2 novembre 2017, Lausanne, 13h00 – 17h00
Informations et inscription : www.sia.ch/form/SE04-17

La protection incendie pour le concepteur

6 novembre 2017, Genève, 13h30 – 17h30
Informations et inscription : www.sia.ch/form/bsp12-17

La voie SIA vers l'efficacité énergétique

7 novembre 2017, Lausanne, 9h00 – 16h00
Informations et inscription : www.sia.ch/form/EPF08-17